



## DISPOSITIF SANITAIRE MIS EN PLACE PAR ORSYS

Fidèles à nos valeurs d'engagement Qualité et RSE, chez ORSYS, nous nous sommes fortement mobilisés pour assurer nos actions de formations présentielle tout en remplissant pleinement notre devoir : protéger nos salariés, formateurs, participants et fournisseurs de tout risque de contagion et endiguer la propagation du virus COVID-19.

**Pour vous accueillir dans des conditions sanitaires optimales, nous nous engageons à respecter les impératifs sanitaires suivants :**

**obligation du port du masque**, en complément des gestes barrières, dans tous les lieux clos et par conséquent dans tous les lieux de formation ORSYS : espaces communs, salles de cours... ;

**réduction du nombre de participants** en salle de formation pour respecter une distance d'un mètre minimum exigé entre deux personnes ;

**plan de prévention et de sensibilisation renforcé** auprès de tous sur les gestes barrières à observer (lavage des mains plusieurs fois par jour, port du masque obligatoire, distance sociale d'un mètre minimum, etc.) ;

fontaines à gel hydro-alcoolique pour la **désinfection obligatoire des mains** et mise à disposition de masques à tous les étages pour ceux qui en font la demande ;

**marquage au sol pour respecter un mètre minimum** entre deux personnes (dès l'accueil, dans les ascenseurs...) et création d'un parcours de circulation à sens unique pour éviter le croisement de personnes ;


nettoyage et **désinfection complète des locaux chaque jour** et 2 fois par jour pour les «zones sensibles» (sanitaires, poignées de porte, etc.) ;

**affichage des «gestes barrières et bonnes pratiques»** aux accueils, devant les ascenseurs et escaliers, dans les couloirs, sanitaires, salles de réunion, salles de pause... ;

**pauses adaptées** : le personnel ORSYS, équipé de masques, s'occupe de la distribution des collations individuelles lors des pauses ;

**mesures sanitaires rigoureuses** appliquées par notre réseau **partenaire de restaurants d'entreprise** : marquage au sol pour respecter un mètre minimum entre deux personnes lors de la circulation, un mètre minimum entre deux personnes à table, port obligatoire du masque et des gants pour leurs employés, installation de vitres en plexiglas devant les caisses et stands-buffets, etc.

**Soyez assurés que nos équipes mettent tout en œuvre pour vous garantir des mesures sanitaires strictes et effectives dans nos centres de formation.**



Plus de 80% de nos formations présentielle sont aussi disponibles à distance.

Retrouvez toutes les dates de nos formations distancielles en cliquant [ici](#)

**Nous vous remercions pour la confiance que vous continuez à nous accorder.  
Prenez soin de vous et de vos proches.**